Renault Group dépasse son objectif de décarbonation pour ses activités de transport de marchandises

- **Renault Group a réduit de près de 7 % les émissions carbones liées aux transports de ses marchandises en Europe entre 2018 et 2021, sur le périmètre défini dans le cadre de FRET 21.**
- **FRET21, dispositif réunissant les acteurs du transport et de la logistique, piloté par l'ADEME et l'Association des Utilisateurs de Transport de Fret (AUTF), s'applique à réduire l'impact environnemental des transports.**
- **Depuis son adhésion au dispositif en 2015, Renault Group a réduit ses émissions de CO_2 liées à ses activités logistiques en Europe de 15 %.**
- **Cet engagement s'inscrit dans le cadre de la trajectoire de décarbonation du Groupe qui vise la neutralité carbone en Europe en 2040 et dans le monde d'ici 2050.**

26 juillet 2022 – **Entre 2018 et 2021, Renault Group a réduit de 6,9 % l'empreinte carbone liée aux transports de ses marchandises en Europe, dépassant ainsi son objectif fixé à 5,3 %.** Ces résultats ont été validés dans le cadre de **FRET21**, un dispositif réunissant les acteurs du transport et de la logistique, piloté par l'Agence de l'Environnement et de la Maîtrise de l'Energie (ADEME) et l'Association des Utilisateurs de Transport de Fret (AUTF), qui incite les chargeurs de pièces et véhicules à réduire l'impact environnemental des transports.

Depuis son adhésion à ce dispositif en 2015, Le Groupe a, **au total, réduit de 15 % ses émissions de CO_2 liées à ses activités logistiques en Europe, grâce à des solutions innovantes** mises en place par la direction Supply Chain telles que l'éco-conception des emballages ou la réduction du nombre de kilomètres parcourus.

La Supply Chain Renault Group entend poursuivre ses efforts en matière de décarbonation et s'est engagée à réduire de 30 % son empreinte carbone par véhicule d'ici à 2030 dans le monde.

Florence Ughetto, Expert Développement Durable et Logistique, Supply Chain de Renault Group, déclare *« Depuis plus de 10 ans, nous travaillons à identifier des solutions pour réduire l'empreinte environnementale de nos flux d'approvisionnement. De façon croissante, nous avons notamment recours au multimodal et améliorons le taux de remplissage des conteneurs et des camions, ou encore l'éco-conception de nos emballages et la réduction du nombre de kilomètres parcourus. C'est ce travail régulier avec de nombreux métiers du Groupe et nos fournisseurs, au plus près de notre système industriel, qui nous a permis d'atteindre, et même de dépasser nos objectifs de réduction de nos émissions de CO_2 pour la deuxième fois consécutive. »*

Renault Belgique Luxembourg – Direction Communication
Avenue Mozart 20, 1620 Drogenbos
Tel.: + 32 (0)2 334 78 51
Site : www.renault.be et https://be.media.renaultgroup.com/

Pierre Lupoglazoff, Chef de Projet EVE à l'ADEME, ajoute « *Acteur majeur de la supply chain sur un terrain de jeu mondial, Renault est engagé avec rigueur et constance dans notre dispositif Fret 21. Ses actions sont concrètes et très opérationnelles, ce qui est gage de succès, elles sont coconstruites avec les prestataires de transport dans une logique partenariale.* »

Les 3 principaux leviers de décarbonation :

1. **Développer le recours au multi-modal :**

La Supply Chain travaille avec les transporteurs pour augmenter la part des flux en ferroviaire par rapport au transport par camions. A titre d'exemple, l'utilisation du train depuis l'Europe de l'Est vers la France a permis d'éviter 2 600 tonnes de CO_2.

2. **Réduire les kilomètres parcourus par mètre cube :**

- En optimisant le taux de chargement des camions et de remplissage des emballages : la Supply Chain a développé des outils digitaux pour visualiser en 3D les camions et augmenter le taux de chargement. Cela a contribué à éviter l'émission de 12 200 tonnes de CO_2. Par ailleurs, les équipes de l'ingénierie ont travaillé à réduire la quantité d'emballages utilisés et à densifier le packaging, afin d'optimiser le nombre de pièces par emballage. Résultat : une contribution à hauteur de 8 800 tonnes de CO_2 évitées.

- En réduisant les distances parcourues : l'objectif est de rapprocher le tissu de fournisseurs des sites de fabrication pour réduire le nombre de km parcourus par mètre cube. C'est par exemple le cas en France grâce au développement d'ElectriCity qui réunit un écosystème de fournisseurs à proximité des trois sites de production de ce pôle industriel dédié à l'électrique. Cette démarche a ainsi évité l'émission de 6 120 tonnes de CO_2.

3. **Améliorer le mix énergétique et la performance énergétique des transporteurs** :

La Supply Chain anime le réseau de transporteurs grâce au questionnaire ECO2qui leur permet de récupérer les informations liées à leur performance environnementale notamment leur consommation moyenne et d'intégrer leurs engagements de réduction sur les années à venir. Bilan : une réduction des émissions de 5 700 tonnes de CO_2.

A propos de Renault Group

Renault Group est aux avant-postes d'une mobilité qui se réinvente. Fort de son alliance avec Nissan et Mitsubishi Motors, et de son expertise unique en termes d'électrification, Renault Group s'appuie sur la complémentarité de ses 4 marques - Renault – Dacia – Alpine et Mobilize – et propose des solutions de mobilités durables et innovantes à ses clients. Implanté dans plus de 130 pays, le Groupe a vendu 2,7 millions de véhicules en 2021. Il réunit près de 111 000 collaborateurs qui incarnent au quotidien sa Raison d'Etre, pour que la mobilité nous rapproche les uns des autres. Prêt à relever des défis sur route comme en compétition, le Groupe est engagé dans une transformation ambitieuse et génératrice de valeur. Celle-ci est centrée sur le développement de technologies et de services inédits, d'une nouvelle gamme de véhicules encore plus compétitive, équilibrée et électrifiée. En phase avec les enjeux environnementaux, Renault Group a l'ambition d'atteindre la neutralité carbone en Europe d'ici à 2040. https://www.renaultgroup.com/

A propos de Fret 21

Au sein du programme CEE EVE, le dispositif FRET21 a pour objectif d'inciter les entreprises agissant en qualité de donneurs d'ordre des transporteurs à mieux intégrer l'impact des transports et de la logistique dans leur stratégie de développement durable. Chaque entreprise volontaire signe un accord de 3 ans avec l'ADEME dans lequel elle précise un objectif de réduction des émissions de CO2 et s'engage à mettre en œuvre des actions pour y parvenir. https://fret21.eu/page-actualite/

Renault Belgique Luxembourg – Direction Communication
Avenue Mozart 20, 1620 Drogenbos
Tel.: + 32 (0)2 334 78 51
Site : www.renault.be et https://be.media.renaultgroup.com/